

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 29 juin 2021 à 13h30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

**EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **SAINT DENIS (93)**

**7 rue Denfert Rochereau**

*Cadastrés AJ n°34*

LOT NUMERO QUINZE (15) :

**UN APPARTEMENT** situé au deuxième étage, dans le Bâtiment A.

Et les 17/1.000èmes des parties communes générales.

LOT NUMERO QUATRE VINGT UN (81) :

**UNE CAVE.**

Et le 1/1.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 7 rue Denfert Rochereau (93200) SAINT DENIS, pris en la personne de son administrateur judiciaire provisoire, la SELARLU BLERIOT et Associés, 26 Chemin de la Madeleine (93000) BOBIGNY, désignée en cette qualité par ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY le 1<sup>er</sup> juillet 2014, mission régulièrement prorogée depuis et dernièrement le 24 juin 2020, ayant pour Avocat Maître Nathalie AUFFRAY, Avocat au Barreau de BOBIGNY.

**MISE À PRIX : 5.000 €** (CINQ MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 10 mai 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Nathalie AUFFRAY.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Nathalie AUFFRAY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG 20/09012). ► Il n'y aura pas de visite. ► Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)